

DEPARTEMENT
DES
ALPES MARITIMES

REPUBLIQUE FRANCAISE - Loi du 5 avril 1884 (article 56)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF

DELIBERATION n°75/2015

OBJET : BUDGET COMMUNAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°4

Conseillers en exercice : 23

Présents : 16

Excusés : 7

Pouvoirs : 4

Votants : 20

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le mercredi seize décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 9 décembre 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Sylvie DAVILLER, Adjointe,
Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Claudine NAVARRO, Hélène GARDET, Colette ZALMA, Christian FARALDI, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Virginie CHABERT, Jean-Louis MILLO, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Laurence MARGAILLAN qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA, Jean-Pierre MAURIN qui a donné pouvoir à Emile BEZZONE, Eric ROMAN qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Aline ZANI qui a donné pouvoir à Jean-Louis MILLO, Jean-François PIOVESANA, Annie BARBIER, Théodore PAPPALO.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory MARCUCCI

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal, dans le cadre de l'ajustement du budget primitif 2015, les modifications suivantes :

SECTION INVESTISSE MENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Article	Sommes	Article	Sommes
Extension réseau électrique Place des Pins	2315-609	9000		
Extension réseau électriques RD7	2315-609	26000		
Extension réseau électrique chemin de la Treille	2315-609	6300		
ERDF enfouissement ligne électrique	2315-205	32000		
Dépôt et cautionnement	165	100		
Garage BUFFA	2313-110	-30000		
Hôtel de Ville	2313-18	-30000		
MASET	2313-231	-5000		
Groupe scolaire	2313-228	-2100		
Crèche RudyLou	2313-284	-6300		
TOTAUX		0		0

SECTION FONCTIONNEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Article	Sommes	Article	Sommes
Entretien de bâtiments	61522	30000		
Produits exceptionnels divers			7788	30000
Versements à des organismes de formation	6184	3500		
Entretien des voies et réseaux	61523	20000		
Frais d'actes et contentieux	6227	-215910		
Produits exceptionnels divers			7788	-215910
Frais de personnel titulaire	6411	7000		
Autres personnels d'insertion	64168	21000		
Cotisations aux caisses de retraite	6453	25000		
Titre annulé sur exercice antérieur	673	1474.80		
Dépenses imprévues	022	-77974.80		
		-185910		-185910

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu et après en avoir délibéré :

ADOpte la décision modificative présentée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE